



Appel à candidature
Chargé de projet observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique
Service Développement durable

Conditions

Poste ouvert à compter du 1^{er} août 2017. Contrat à durée déterminée de 10 mois.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose. Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants dont environ 700 habitants permanents en cœur.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

La chasse est une activité autorisée en cœur du Parc national des Cévennes et vise à assurer l'équilibre agro-sylvo cynégétique.

Les évolutions récentes des populations d'ongulés sauvages dans le Parc national des Cévennes (PNC) et les effets induits de ces populations sur les milieux agricoles et forestiers ont conduit les instances du PNC à étudier les modalités de mise en place d'un observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur l'ensemble du périmètre du Parc (cœur + aire optimale d'adhésion). Les services du PNC sont, en effet, de plus en plus fréquemment interpellés par les sylviculteurs et les agriculteurs qui se plaignent de l'impact de ces espèces sur les régénérations forestières, les prairies, les vergers. La charte du PNC, approuvée en 2013, prévoit dans son axe 8 consacrée à la chasse la mise en place d'un tel observatoire : « Mesure 8.1.2 : mettre en œuvre un observatoire partagé de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ».

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé de projet de l'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique est à pourvoir au sein du service développement durable, en lien avec le chargé de mission Forêt et le technicien chasse.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac Trois-Rivières**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Missions

L'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique est un outil collectif d'appréciation de l'équilibre. Il implique la participation des acteurs concernés (chasseurs, agriculteurs et forestiers) afin de favoriser une approche globale. Il permet de mesurer et d'apprécier l'impact des ongulés sauvages sur des milieux préalablement identifiés dans le but d'éclairer et d'orienter les décisions de gestion des populations, notamment celles figurant dans le plan de gestion cynégétique du cœur. »

Cet observatoire devra permettre d'aider au pilotage de la gestion des populations de grand gibier (détermination des plans de chasse notamment) en apportant des informations par unité de gestion cynégétique selon 3 catégories d'indices :

- Indices d'évolution des populations (réalisation des plans de chasse, méthodes indiciaires de suivi de population)
- Indicateurs de performance des populations (poids des jeunes, longueur des dagues)
- Indices de pression sur le milieu (pression sur la flore, sur les régénérations forestières, sur les prairies...)

Le projet vise à finaliser la mise en œuvre d'un observatoire agro-sylvo-cynégétique sur le Parc national des Cévennes. Il s'intéressera plus particulièrement au volet consacré à la remontée d'informations concernant la pression des cervidés sur les régénérations forestières.

En lien avec les partenaires, le travail vise à :

- Finaliser les processus et les outils d'évaluation de la pression des cervidés sur la régénération forestière, en s'appuyant sur la proposition de scénario 3 de l'étude réalisée en 2012 par l'IRSTEA
 - **Définition d'une démarche d'enquête reproductible dans le temps, utilisable par les propriétaires forestiers, et permettant d'alerter sur un niveau de pression constaté sur les régénérations forestières, constat « à dire d'experts »**
 - Définition d'une méthodologie permettant de **passer du niveau d'alerte sur une parcelle à une évaluation du niveau d'équilibre sylvo-cynégétique sur une unité de gestion cynégétique plus pertinente** (changement d'échelle)
- Concevoir les outils numériques nécessaires au suivi de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique en lien avec la cellule systèmes d'information de l'EPPNC.

Poste placé sous l'autorité hiérarchique de la chef de service. Poste avec une forte composante de terrain et d'autonomie. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Compétences recherchées

- Connaissances et expertise dans les domaines de la gestion forestière et de la gestion de la faune sauvage
- Connaissances et/ou expérience en suivi et évaluation, méthodes d'enquête et échantillonnage, et traitements de données
- Rigueur scientifique
- Pratique des logiciels de bureautique et de SIG (QGIS ou autre)
- Bonne connaissance du monde forestier et/ou de la chasse
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Goût du contact, aisance relationnelle
- Autonomie

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- 1^{ère} expérience dans le domaine de la gestion sylvicole ou de gestion de la faune sauvage (étude de dynamique de populations)
- Ingénieur forestier ou agricole/agronome ou MASTER « Faune sauvage et environnement »
- Permis de conduire B

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 3 juillet 2017 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 6 juillet 2017.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER, chef de service Développement durable,
04 66 49 53 69 – marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr

ou

Sophie GIRAUD, chef du pôle forêt

04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr

ou

Maxime Redon, technicien chasse

04.66.49.53.37- maxime.redon@cevennes-parcnational.fr